

Commune de Gréalou

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 4 Mars 2025

- - -

Le 4 mars 2025 à 20h, 30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 25 Février 2025 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :

M. Gilles BELLIVIER, Mme Mélanie FAGES, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Étaient absents, les conseillers municipaux suivants :

Pouvoirs : 0

Nombre de conseillers en exercice : 10 Nombre de conseillers présents : 10 Votants : 10

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

Accueil des participants

-

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Mélanie FAGES est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

-

Michel VÉDRUNE

Le procès-verbal du conseil municipal du 23 Janvier 2025 a été transmis aux conseillers pour corrections

✓ **Le PV est approuvé par 10 voix pour 0 abstention 0 voix contre**

2. PERSONNEL – Indemnité de rupture conventionnelle -

Michel VEDRUNE

Suite à une demande d'un de nos salariés de bénéficier d'une rupture conventionnelle de contrat, nous devons statuer sur la proposition du montant d'indemnité de rupture conventionnelle. Celle-ci reste encadrée par la loi entre un montant minimum et un montant maximum en lien avec le contrat en cours du salarié.

Il est proposé de lui verser 1500 € d'indemnités.

✓ **La proposition est approuvée par 10 voix pour 0 abstention 0 voix contre**

COMMISSIONS

3.URBANISME-Vente du dernier lot (7) du lotissement

-Michel VEDRUNE

Un sous seing privé sera prochainement signé pour la vente du dernier lot du lotissement.
Réflexion à mener pour le prochain lotissement (Eco barri ?)

4. PROJET AUBERGE -Point de situation Emmanuel SAILLY

- Jacques FOUCHER -Michel VEDRUNE-

- **Avancement travaux** : démolition et désamiantage terminé. Quelques ajustements sont actés : changement de type d'évacuation de la chaudière, ajout d'une pompe dans la chaufferie... La démolition n'a pas fait apparaître de désordre susceptible d'engendrer des surcouts.
- **Recherche gérant** (cci -plateforme PETR- autre) : CCI en cours. Notre commission s'étoffe avec 3 habitants du village.
- **Rédaction cahier des charges et grille d'analyse projet en cours**
- **Un stand sera réalisé sur la brocante pour la vente des objets récupérés avant démolition**

5.VOIRIE-

- Michel VEDRUNE- Jacques FOUCHER

- **Sécurisation D 19. En attente de devis.**
- **Vente chemin de la combe**

En 2022 la famille Perrié avait proposé de faire l'acquisition du chemin de la Combe pour faciliter leur projet de construction d'un bâtiment agricole. Le géomètre avait été sollicité pour créer une parcelle cadastrale indépendante (parcelle 702 pour 354 m²).

Le conseil municipal avait pris une délibération pour déclasser cette partie de chemin. Toutefois il n'était pas possible de procéder à la vente car cela créait une situation d'enclavement pour la maison Ortalo

Aujourd'hui, un chemin privé a été créé sur une parcelle appartenant au même propriétaire que la maison et permet le désenclavement.

Il est proposé de reprendre les discussions pour aboutir à la vente du chemin de la combe fortement abimé par les travaux de l'acquéreur potentiel.

6.CHEMIN DE ST JACQUES - Signalétique PNRCQ - Commission Communication

Le PNRCQ nous demande de finaliser le projet au plus tôt pour qu'il puisse être financé. La commission communication travaille sur le projet.

QUESTIONS DIVERSES

7.GRAND FIGEAC- Rendez-vous communaux - Michel VEDRUNE

Rencontre prévue le 23 Avril à 14H.

8.MATERIEL - Renouvellement ordinateur et photocopieur - Michel VEDRUNE

Une proposition de reprise de contrat pour le photocopieur est arrivée en mairie (annexe 8)

Des devis sont en cours de réalisation pour le renouvellement de l'ordinateur

9. FORET COMMUNALE - Jacques FOUCHER

La dernière échéance a été versée.

10. PCS- Michel VEDRUNE -

Nous devons réaliser notre PCS pour la fin de l'année Michel VEDRUNE et Gilles BELLIVIER sont en charge de la réalisation du document.

11. CONSEIL D'ECOLE- Michel VEDRUNE -

Achat d'une méthode de lecture.

Participation au voyage scolaire à hauteur de 1500€

Pour l'année 2025-2026 l'école restera à 4 jours aux mêmes horaires, en accord avec l'équipe pédagogique.

La séance s'est terminée à 23h30.

Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le lundi 24/03/2025 à 20h30, à la mairie.

Il clôt la séance.

A Gréalou, le 04/03/2025

La secrétaire de séance :
Mélanie Fages

Le Maire :
Michel VÉDRUNE